

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 70325 du 8 novembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2128949S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14533 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032386S) ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S) ;

Vu la décision n° 35133 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032362S) ;

Vu la décision n° 43318 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032315S) ;

Vu la décision n° 58467 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032346S) ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S) ;

Vu la décision n° 54067 du 21 décembre 2020 (NOR : INTJ2036281S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Frété	Sabine	NIGEND : 148 719
Perez	Olivier	NIGEND : 174 395

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Lecacheur	Laurent	NIGEND : 142 754
Brice	Sébastien	NIGEND : 148 852

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

Chaussey	Bruno	NIGEND : 149 994
Renoux	Didier	NIGEND : 144 725
Decodts	Eric	NIGEND : 162 787
Pueyo	Vincent	NIGEND : 351 676

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Rabiniaux	Franck	NIGEND : 163 550
Mathieu	Eric	NIGEND : 152 358
Lenfant	Stéphane	NIGEND : 151 807
Combat	Steven	NIGEND : 352 027
Navarro	Laurent	NIGEND : 237 842
Moysan	Hélène	NIGEND : 370 876

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 novembre 2021.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon